

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### EXPOSITION 2024 DU PRIX DE LA COMMISSION DES ARTS DE WALLONIE

**07/09/24 > 27/10/24**

La quatrième édition du prix de la Commission des arts de Wallonie aura lieu du 7 septembre au 27 octobre 2024. Suite à un appel à candidatures lancé en avril dernier, huit artistes ont été présélectionnés et invités à exposer jusqu'à trois œuvres chacun à l'Espace culturel provincial le Delta à Namur.

Dans le but de promouvoir l'expression artistique contemporaine et ses relations avec les publics, la Commission des arts de Wallonie organise la quatrième édition de son prix triennal. L'événement est destiné à encourager un(e) jeune artiste plasticien(ne) (moins de 40 ans à la date du 31 décembre 2024) né(e) ou domicilié(e) en Wallonie, à poursuivre sa carrière en lui attribuant une somme d'argent d'un montant de 5 000 euros.

La première édition du prix a eu lieu en 2015 au MiLL (Musée Ianchelevici de La Louvière) et a été remportée par Mon Colonel & Spit.

Les deuxième et troisième édition ont eu lieu aux Abattoirs de Bomel/ Centre culturel de Namur et ont respectivement récompensé Maëlle Dufour en 2018 et Charles-Henry Sommelette en 2021.

#### **Le rôle de la Commission des arts de Wallonie**

Dès 1993, le Gouvernement wallon a institué une Commission des arts chargée de donner au ministre compétent un avis motivé en matière d'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments destinés aux services de la Région. La Commission intervient aujourd'hui dans le cadre de l'ensemble des travaux faisant l'objet d'investissements de la Wallonie.

La Wallonie entend ainsi mener une véritable politique d'intégration : les œuvres doivent être conçues spécifiquement pour les lieux où elles sont appelées à être insérées et elles doivent, notamment, prendre en considération leurs spécificités, leur environnement, leur intérêt pour le grand public et leur vocation.

Depuis 1993, ces dispositions ont permis à de nombreuses reprises aux artistes de se confronter à la problématique de l'intégration monumentale dans des conditions permettant de donner toute la mesure de leur talent. La ligne de conduite de la Commission des arts définit une politique de mise en valeur de la création contemporaine représentée ici tant par des artistes confirmés que par des talents prometteurs.

#### **Le lauréat du Prix 2024**

Le jury a désigné Benoît Jacquemin comme lauréat du Prix 2024.

Le jury a également décidé d'octroyer une mention à Benoit Bastin.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Dates**

Du 07/09/2024 au 27/10/2024

Du mardi au vendredi de 11h à 18h

Samedi et dimanche de 10h à 18h

### **Lieu**

Espace culturel provincial Le Delta

Avenue Fernand Golenvaux 18

5000 Namur

### **Vernissage (& annonce du lauréat)**

Vendredi 6 septembre à 18h30

### **CONTACT COMMISSION DES ARTS**

Madame Caroline Navez, Secrétaire permanente de la Commission des arts

Tél. : 081/71 58 25

[commissiondesarts@wallonie.be](mailto:commissiondesarts@wallonie.be)